

COMMUNIQUE DE PRESSE

FO COMMERCE n'est pas un élément supplétif du gouvernement

Comme annoncé, il y a quelque temps dans un communiqué de presse émanant de la Section fédérale du COMMERCE de la FEC FO, le ministère de l'Economie et son sous-ministère du travail ont demandé un avis aux organisations patronales et salariales sur la création des ZTI – Zones Touristiques Internationales et de l'ouverture des commerces « sous l'emprise » des gares le dimanche... Objectif : généraliser le travail du dimanche en augmentant les possibilités déjà offertes par la loi Mallié, que nous avons combattue.

FO COMMERCE ne répondra pas à une demande d'avis qui n'en est pas une.

Aucune pièce dans ce dossier pour donner un avis éclairé. Juste un plan, des rues de Paris citées et des villes en province sans les zones définies.

Aucun critère pour définir ce qu'est une Zone Touristique Internationale, ni ce qu'est l'emprise d'une gare.

Aucune volonté réelle de donner la possibilité de dénoncer la supercherie de ZTI comme Beaugrenelle ou Place d'Italie en comparant des critères pour définir une zone touristique sans touristes. Il n'y a qu'à s'y déplacer pour constater.

Donner un avis en l'état, c'est signer un chèque en blanc et se rendre complice de la destruction du droit au repos hebdomadaire commun et au développement du travail de nuit dans le commerce.

Quant à la position de notre Organisation syndicale, elle est largement connue, nos résolutions sont clairement contre le travail le dimanche.

La Section fédérale du commerce de la FEC FO donne consigne à tous ses délégués de ne signer aucun accord qui développerait le travail du dimanche ou le travail de nuit.

Lutter contre le travail du dimanche et de nuit, c'est lutter pour la pérennité des emplois de la semaine (hors dimanche), de la journée et des emplois des commerces qui respecteraient le droit d'un repos commun hebdomadaire de ses salariés.

FO attend les résultats de sa saisine auprès de l'OIT, suite au non-respect de la France de la convention 106 « le repos hebdomadaire commun », pourtant ratifiée, et regarde tous les moyens possibles pour contre-attaquer le dessein néolibéral du Gouvernement.

Elle invite tous ses militants à organiser et à se joindre aux mobilisations contre la destruction de nos conquêtes sociales.

Paris, le 11 septembre 2015

Contact :

- Christophe LE COMTE - Secrétaire de la Section fédérale du Commerce
Tél. : 01 48 01 91 33 – 06 68 66 25 24

